

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept, le onze juillet à 20 heures, le conseil municipal de la Commune de Saint-Jean-Sur-Couesnon, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre PRODHOMME, Maire.

Membres Présents : Mrs PIERRE PRODHOMME, EMMANUEL ROCHELLE, DAVID LEBOUVIER, JOEL PRIGENT, GERARD JOURDAN, Mme RAMATOULAYE ROGER, Mr LUDOVIC JALLOIN, Mme CORINNE GILLETTE ET Mr THOMAS GIDEL.

Membres absents excusés : Mmes VALERIE BARON, STEPHANIE BOBET et Mr DAVID CHIDENNE.

Mr Joël PRIGENT est désigné comme secrétaire de séance.

COMPTE RENDU CM DU 15/06/2017

Le compte-rendu de la séance du 15/06/2017 est approuvé, à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT DE L'ANALYSE FINANCIERE DU CABINET SEMAPHORE

La présentation du rapport est faite par Mme Pélagie TERRE du Cabinet SEMAPHORE.

EXAMEN DE DEVIS POUR TRAVAUX DE VOIRIE 2017

3 entreprises ont été sollicitées. 1 seule a répondu.

Le Conseil Municipal décide de retenir le devis des Ets GALLE de St Jean-Sur-Couesnon pour les travaux de voirie 2017 qui s'élèvent à 51 040.20 € HT. Les travaux devront être faits pour fin septembre 2017, sauf pour « la VC Carrefour de la Morinais à la route de Vendel » pour un montant de 29 340.30 € HT au printemps 2018.

Le Conseil Municipal décide d'accepter le devis pour le POINT A TEMPS à 650 € la tonne.

AVENANT PLIHON /ALSH

Le Conseil Municipal décide de retenir l'avenant de la Sté PLIHON pour les travaux d'aménagement d'un coin repas qui s'élève à 832.25 € HT.

PROJET MICRO-CRECHE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous documents relatifs à la consultation d'entreprises concernant les marchés de travaux pour la réalisation de la micro-crèche.

CONVENTION SCOT PRESTATION DE SERVICE / INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

La convention de prestation de service ADS établie par le SCOT du Pays de Fougères est à renouveler au 01/07/2017 pour une période de 48 mois. Il est proposé d'adopter les termes de la convention, d'approuver la tarification à l'acte 2017 et d'autoriser le Maire à signer la présente convention.

Le Conseil Municipal approuve ladite convention et autorise le Maire à la signer.

EXTENSION DE RESEAU ELECTRIQUE / SDE35 AU 8 RUE DE L'EGLISE

CU pour extension BT hab 8 Rue de l'église (parcelle AB 128 et 129)

Le raccordement du projet nécessite une extension du réseau d'une longueur d'environ 50 m pour un montant de travaux estimé à 1 500 €. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande du SDE35 pour l'extension du réseau électrique et décide d'appliquer la PVR près du demandeur.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR SEJOUR DU COLLEGE Sainte Jeanne d'ARC Fougères

Le collège Sainte Jeanne d'arc de Fougères sollicite une aide financière pour un séjour en Angleterre pour une élève de St Jean Sur Couesnon. Le Conseil Municipal décide de ne pas accorder de subvention pour ce type de séjour.

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET 2017

Le Conseil municipal décide de modifier le budget 2017 ZAC DE LA PRAIRIE comme suit :

Recettes de fonctionnement : Art 7133-043 - 310 100.30 €

Art 7133-042 + 310 100.30 €

Dépenses d'investissement : Art 3555-040 - 310 100.30 €

Art 3355-040 + 310 100.30 €

Le Conseil municipal décide de modifier le budget 2017 ASSAINISSEMENT comme suit :

Dépenses d'investissement art 1391-040 -0.81 €

art 1641 - 73.88 €

Recettes d'investissement art 2812-040 - 74.69 €

MODIFICATION DE L'ORGANISATION DES HORAIRES SCOLAIRES – RENTREE 2017

L'académie de Rennes a émis un AVIS FAVORABLE à notre demande d'aménagement de la semaine scolaire à 4 jours. Cette proposition est valable pour une durée maximale de 3 ans. Le Conseil Municipal valide les nouveaux horaires qui ont été retenus pour la rentrée prochaine de septembre 2017.

SIGNATURE POUR ACHAT TERRAIN DE Mr GALLE

Afin de régulariser l'acquisition des biens appartenant à Mr Louis GALLE, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cet achat conformément à la délibération du Conseil Municipal du 30/03/2017.

DEMANDE DE L'ACC FOOT

Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de LMP SPORTS d'un montant de 925.83 € HT pour l'achat d'un but de handball.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal décide d'acheter 14 tables et un tableau pour la classe de CP chez MANUTAN.

Demande de Mme Estelle PATREL pour l'achat de tables à la garderie : en attente

Demande de Mme Fabienne TROPEE pour entretien d'un chemin : avis favorable du Conseil Municipal. Le débroussaillage sera effectué en août prochain.